

Patrimoine : L'ancien consulat de France converti en galerie d'art



Le bâtiment de l'ancien consulat français, sis à la rue Saint Georges à Port-Louis, reprend vie, ce mardi 10 mai. En effet, y sont actuellement installés un nouveau centre de conférence, une galerie d'art et des espaces-bureaux.

Ce mardi 10 mai a lieu l'ouverture officielle de «*La Galerie du Consulat* », à Port-Louis. Le bâtiment qui abritait le Consulat de France et que l'on croyait laissé pour compte, a été acheté au début de cette année, par la compagnie Caterpal (Mauritius) qui est une société spécialisée dans le conseil patrimonial et immobilier. Les bureaux de cette compagnie seront installés dans le bâtiment connu par beaucoup de Mauriciens ayant étudié en France, comme le Centre d'Information, de Formation, d'Orientation et de Documentation (CIFOD) et Campus France.

Le bâtiment a été rénové, tout en gardant son charme de maison typiquement coloniale. Un des deux directeurs, Gilles-Guy de Salins, affirme que la vision de sa compagnie est de promouvoir la culture mauricienne et française.

« *Nous sommes une compagnie privée mais l'accès à la galerie sera ouverte à tous. Nous aurons le plaisir d'accueillir des expositions de tableaux, des cocktails, des conférences mais nous proposons également la location de bureaux* », souligne Gilles-Guy de Salins.

Le bâtiment date du début du 19^{ème} siècle. Il était, à l'époque le domicile du Dr Onesipho Beaugeard, au moment de son élection comme député de Port Louis en 1886.

Le bâtiment a ensuite été vendu au gouvernement français, en 1906. Il a servi de Consulat de France, sous l'ère du général Charles de Gaulle, avant d'abriter le siège de l'Alliance Française de Maurice. Plusieurs grandes personnalités françaises qui ont foulé le sol mauricien sont passées par ces locaux.

Thierry de Comarmond, architecte et membre de la Fondation du Patrimoine Mauricien, affirme qu'il était de ceux qui ont refusé que le bâtiment, considéré comme un patrimoine mauricien, soit vendu à des étrangers.

«*La Fondation du Patrimoine Mauricien avait proposé d'acheter les locaux de l'ancien consulat de France mais vu que la société est à buts non-lucratifs, nous n'avons pas pu rivaliser avec les autres compagnies qui proposaient des prix plus forts* », explique l'architecte.

Il affirme également qu'il s'est rendu personnellement sur les lieux et a pu constater de visu que les rénovations apportées à ce patrimoine mauricien étaient faites selon les normes. «*Les règles de l'art ont été respectées. Je n'avais plus d'inquiétude à me faire. Si en sus, une galerie d'art y est aménagée, cela me réjouit davantage* », soutient Thierry de Comarmond.

En effet, c'est l'aile gauche du bâtiment qui abritera la galerie d'art, tandis que l'aile droite sera, justement, réservée à la location des bureaux et le centre à l'organisation des conférences. Ce mardi, en effet, se tiendra une conférence de la compagnie Caterpal, intitulée «*This Time is Different : A Spring of Black Swans* ».

Cette conférence sera axée sur l'impact des récents événements tels que le tsunami au Japon, la révolution au Maghreb et l'explosion des dettes publiques, sur l'économie mondiale. Le directeur Gilles-Guy de Salins soutient que d'autres activités seront organisées prochainement pour célébrer l'ouverture de ces nouveaux locaux.

«*Ce mardi nous accueillerons également une exposition de peintures de Charles Lapicque à partir de 16 heures* », précise Gilles-Guy de Salins. Charles Lapicque est un peintre visionnaire français, né en 1898. C'est Alain Merle, le directeur artistique de Lorain Gallery-Paris & Fondation-Charles Lapicque qui organisera cet événement.